

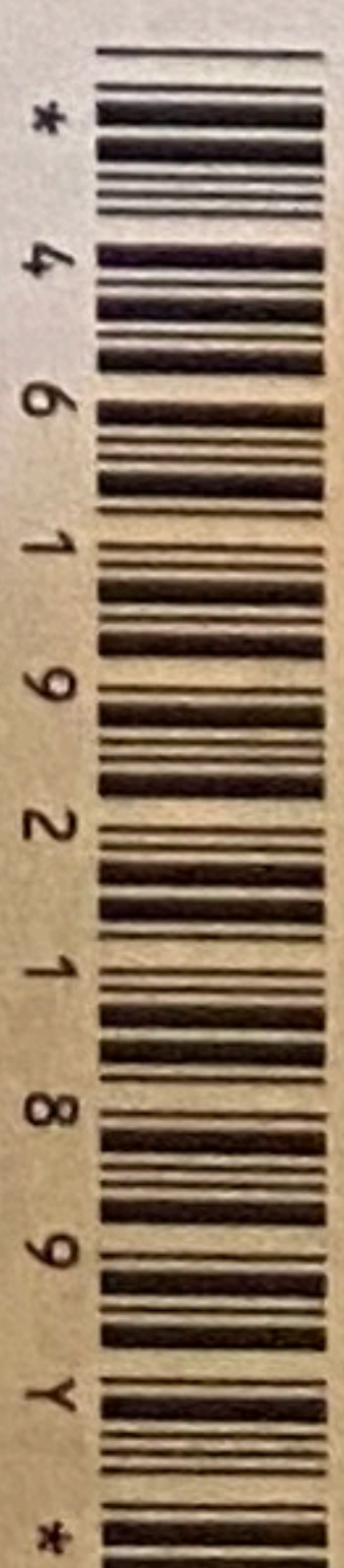
CARTE D'IMMATRICULATION

Enregistrement de la propriété déclarée au fichier central des équidés

SUPERSTAR VD SLYPSHOEK (BEL)

N° UELN : 056002W00318723

N° SIRE : 46192189Y



* 4 6 1 9 2 1 8 9 Y *

Race : BELGIAN WARMBLOOD

Sexe : HONGRE

Robe : BAI CLAIR

Père : CATOKI (DEU), HOLST

Mère : TOSCA VAN ESSENE, BWP

Date de naissance : 15 mai 2018

Pompadour, le : 27/02/2024

Le Directeur Général de l'Institut
Français du Cheval et de l'Équitation

Jean-Roch GAILLET

Propriétaire destinataire :
IND. N2 SUPERSTAR VD SLYPSHOEK
CHEZ MONSIEUR MARTINEZ GEOFFROY
57 RUE DES HAUTS BOIS
13013 MARSEILLE 13

Propriétaire(s) :
IND. N2 SUPERSTAR VD SLYPSHOEK

100.00%

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles en écrivant à l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.
A chaque changement de propriété, la carte d'immatriculation doit être transmise au nouveau propriétaire après avoir été endossée par les parties. Le nouveau propriétaire est tenu de l'envoyer au SIRE dans le délai fixé par la réglementation en vigueur, suivant la date où elle lui est remise, sous peine d'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe. Elle ne peut en aucun cas être considérée comme pièce d'identification de l'animal immatriculé. Seul le document d'identification portant le même numéro SIRE et UELN permet cette identification (Règlementation en vigueur sur www.ifce.fr).